

LE REVEIL SYNDICALISTE

EDITE par l'Union Départementale
des Syndicats Confédérés
de La Loire-Inférieure

Sommaire

- En faisant ajourner la décision de la chambre des mises en accusation, le Gouvernement veut traduire nos camarades, devant les Juges militaires
- Une brèche est ouverte dans le patronat du département
- Sur les questions d'organisation
- Nos syndicats et les formes travailleuses
- Ethel et Julius ROSENBERG électrocutés

REDACTION-ADMINISTRATION
Bourse du Travail - Rue
Arsene Leloup
- NANTES -

JUIL 1953
C.G.T.

F.S.M.
UNION DÉPARTEMENTALE
DES
SYNDICATS CONFÉDÉRÉS
de la Loire-Inférieure
Bourse du Travail - NANTES

**EN FAISANT AJOURNER LA DECISION DE LA CHAMBRE DES MISES
EN ACCUSATION, LE GOUVERNEMENT VEUT TRADUIRE NOS
CAMARADES DEVANT LES JUGES MILITAIRES**

Alain LE LEAP, Lucien MOLINO, André STIL et les dirigeants de la Jeunesse Républicaine de France sont embastillés. Benoit FRACHON et Marcel DUFRICHE sont recherchés par la police, des militants de la C.G.T. sont l'objet de poursuites.

Nous devons nous opposer à ce qu'ils soient traduits devant un tribunal militaire qui peut les condamner à la peine de mort.

L'ignoble exécution de Julius et Ethel ROSENBERG, ces deux vaillants et indomptables combattants de la Paix Américains, montre jusqu'où peuvent aller les dirigeants aux abois quand ils sont pris par la peur.

La lutte pour les revendications est liée intimement avec celle qui doit être menée pour les libertés et pour la défense de la Paix.

Il est en effet prouvé, que du plan Marshall et autres pactes et accords de guerre sous le masque de l'unité Européenne, découle l'aggravation des conditions de vie, des bas salaires, le chômage, la liquidation de certaines branches de l'industrie et la répression.

Par leurs actions quotidiennes pour les salaires, par leur magnifique riposte contre le coup de force fasciste de Mars dernier contre la C.G.T. les travailleurs de notre département prouvent leur désir d'union et d'action pour les revendications, la reconquête des libertés, la défense de la Paix.

Comme l'ensemble du Peuple, ils ne veulent pas voir un nouveau conflit mondial éclater, ils ne veulent pas que soient ratifiés les accords de Bonn et de Paris, permettant la reconstitution de la Wehrmacht et le retour du nazisme en Allemagne, et veulent voir se terminer la guerre d'Indochine.

C'est parceque telle est la volonté de la classe ouvrière, que le Gouvernement faisait ajourner au 16 Juillet la décision de la chambre des mises en accusation. Il veut traduire les militants emprisonnés et poursuivis devant le tribunal militaire.

L'Union Départementale alerte les militants, les syndiqués, les travailleurs sur le danger de cette manoeuvre des comploteurs.

Au moment où le Gouvernement du patron réactionnaire LANIEL, prend une série de mesures nouvelles contre le pouvoir d'achat des travailleurs, il importe de lutter et de s'unir plus que jamais pour les revendications, mais aussi d'agir pour sauvegarder le droit de les défendre.

Il faut empêcher le mauvais coup, imposer la libération des militants emprisonnés, la cessation des poursuites et le respect des libertés syndicales et constitutionnelles.

Immédiatement et d'ici le 16 Juillet, dans chaque usine, chantier et bureau; militants, syndiqués de la C.G.T. organisez multipliez les pétitions, les actions unies de protestation avec tous les travailleurs, avec toutes les organisations syndicales pour que soient libérés Alain Le Léap, Lucien Molino, André Stil, les dirigeants de la Jeunesse Républicaine de France, pour que cessent les poursuites contre Benoit Frachon et Marcel Dufriche, pour la fin du complot.

L'Union Départementale

UNE BRECHE OUVERTE DANS LE PATRONAT
DU DEPARTEMENT

Les patrons métallurgistes de Nantes et de Saint-Nazaire, viennent de concéder une augmentation de 5% des salaires. C'est à notre avis un événement de tance.

S'ils ont accordé cette augmentation générale des salaires, il y a des raisons pour lesquelles il n'est pas inutile d'insister.

D'abord depuis plusieurs semaines, l'unité sur la revendication s'était réalisée entre les métallos de Nantes comme de Saint-Nazaire. Avec les propositions et l'impulsion de nos syndicats C.G.T., des actions limitées avaient eu lieu, entraînant la masse des métallos pour appuyer la demande d'augmentation.

Le niveau de la lutte devait s'élever et le jour où les patrons lâchaient les 5%, les métallurgistes se préparaient pour une grève de 24 h. sur le tas avec occupation des usines.

Depuis Septembre 1951, aucune augmentation accordée par les patrons.

A nos demandes répétées, ils répondaient par l'apologie du blocage des salaires. Le fait que maintenant ils commencent à lâcher du lest, traduit bien l'importance des changements, qui ne leur échappent pas, qui sont intervenus chez les travailleurs.

La brèche est maintenant ouverte. La preuve de ce que nous n'avons jamais cessé de dire est ainsi administrée. Il est effectivement possible d'obtenir l'augmentation des salaires.

Ceci est d'importance et doit maintenant inciter nos camarades des directions syndicales dans toutes les industries à réclamer avec beaucoup de force la réunion des commissions paritaires pour la conclusion de nouveaux accords de salaires.

La brèche ouverte, il faut à tout prix l'élargir, et les travailleurs attendent

Cela les patrons le savaient, ils ont eu peur du grand courant d'unité d'action; ils se sont remis en mémoire 1936, ils ont compris qu'ils allaient être les plus faibles.

D'autre part, pour une large mesure, la situation politique et économique, la crise se prolongeant alors qu'au travers du pays grandissait et grandit toujours, le grand courant populaire, tout cela autant d'éléments qui ont milité en faveur de leur changement d'attitude, eux les champions du blocage des salaires.

L'augmentation accordée est bien entendu très insuffisante, autrement dit elle ne fait pas le compte, et cela tout le monde le sait.

N'empêche que c'est quant même une très grande victoire, pour ce qu'elle comporte comme enseignements, comme perspectives.

nous nous devons de ne pas les décevoir. Peut-être ne serait-il pas mal que nos camarades de la métallurgie de Basse-Indre, des Industries Chimiques de Nantes examinent de très près ces questions.

Le fait d'accepter aujourd'hui l'augmentation proposée dans la métallurgie, ne constitue pas un frein pour le développement des luttes revendicatives de demain, en vue de récupérer ce que les patrons nous doivent et ne nous ont pas encore donné. Avec juste raison, les travailleurs à la veille de partir en congés disent "ça ne fait pas le compte, mais mettons toujours cela dans la musette, l'on verra après".

Ils ont raison, car ils savent que maintenant ils sont les plus forts. Ils peuvent et nous pouvons aller en effet beaucoup plus loin. En premier, aller beaucoup plus loin, signifie que nous devons réaliser les conditions pour imposer:

- des augmentations générales de salaires égales au moins à 15%

- la réunion de la Commission supérieure des conventions collectives pour la fixation d'un nouveau salaire minimum garanti

- La libération des militants

Les mouvements, les luttes de plus en plus nombreuses qui se développent dans le département témoignent des possibilités que nous avons de développer, d'élargir le puissant courant d'unité d'action.

Le 21 Juin à Nantes, dans l'unité les tramways effectuent une grève de 24 heures; le 24 une puissante manifestation rassemble tous les fonctionnaires et les travailleurs du secteur public dans l'unité d'action. Le 25, les ouvriers du bâtiment C.G.T. - C.F.T.C. - F.O. de St. Nazaire et Donges effectuent une grève limitée avec meeting.

Dans le même temps, les syndicats du bâtiment C.G.T. - C.F.T.C. de Nantes, ainsi que les métaux C.G.T. - C.F.T.C. - F.O. de Châteaubriant réalisent des accords revendicatifs.

Le 26, tandis que les cheminots de St. Nazaire C.G.T. - C.F.T.S. se réunissent en assemblée générale commune, les ouvriers de l'E.G.D.F. de Nantes, toutes organisations réunies effectuent un débrayage et manifestent près de leur direction.

Pour apprécier à sa juste valeur l'ampleur de ce courant, soulignons que l'ouverture de la période des congés ne ralenti pas son développement. Dans la métallurgie à

Toutes ces luttes, ce développement de l'unité d'action justifie les décisions, les perspectives du 29ème Congrès Confédéral qui vient de se tenir.

L'enthousiasme, la confiance qu'il a mis dans le coeur de la classe ouvrière font qu'il a été le véritable congrès de toute la classe ouvrière pour le développement impétueux de son unité d'action.

emprisonnés, la cessation des poursuites et la fin du complot

- la satisfaction de toutes nos autres revendications, tant dans le domaine du secteur privé que du secteur public.

Nantes, le personnel de l'entreprise GUILLOUARD unanime a engagé une action sous des formes particulières tandis que depuis le 30 Juin, les charbonniers ont commencé un mouvement de grève illimitée.

Ces progrès de l'unité d'action traduisent bien la prise de conscience qui se fait présentement chez les travailleurs, en particulier là où les syndicats expliquent la position de la C.G.T. sur ces questions.

Il s'en dégage une volonté accrue d'obtenir les changements souhaités et chacun se rend à l'évidence qu'il importe d'arrêter la mascarade à laquelle se livrent les équipes ministérielles, qui avec de plus en plus de difficultés arrivent à se constituer, avec toujours le même programme, de bas salaires, de chômage et de guerre.

Les manoeuvres et divisions des dirigeants scissionnistes Force Ouvrière à propos des événements de BERLIN n'enlèvent rien à cette réalité.

Au contraire, lorsque nous les dévoilons au grand jour, cela les démasque comme les supports et fidèles serviteurs de la politique dite Atlantique et Européenne cause des difficultés de la classe ouvrière.

Dans notre département, fort du courant qui se développe, nous devons, partant des décisions du 29ème Congrès, créer partout l'unité d'action, la renforcer dans chaque usine, chaque chantier, chaque bureau.

Nous sommes encore trop empreints de la faiblesse qui consiste à considérer que l'unité ne peut être le résultat que des accords qui peuvent être conclus au sommet.

Cela explique pour beaucoup, que nous ne sommes pas encore parvenus à mettre nos formes d'organisation, nos propositions d'action en rapport avec les grands changements intervenus dans la tête des travailleurs.

Le 29ème Congrès, depuis la Direction de l'U.D. jusqu'à l'échelle de la Section syndicale, doit par ces décisions, nous être d'une aide précieuse et nous incités à être plus attentifs à ce qui se passe, à être plus conséquents, plus hardis, plus suivis dans nos propositions d'unité et d'action, en un mot lancer des mots d'ordres correspondant à la situation.

La C.G.T. ne met aucune condition à la réalisation de l'unité que celle de la loyauté et du respect des revendications des travailleurs.

Mais l'unité réalisée ne peut se reposer sur la signature des seuls dirigeants. Elle se réalise comme l'a précisé Léon MAUVAIS dans la clarté et pour l'action.

Ce que nous n'avons pu faire encore, le Congrès Confédéral le précise avec force lorsqu'il souligne la nécessité de mettre bien en mains des travailleurs l'unité d'action avec ce qu'elle comporte, à savoir : la définition des revendications et l'organisation de la lutte unie.

Cela ne peut se faire qu'en faisant appel à tous nos syndiqués et par la constitution de Comités de lutte désignés par les travailleurs de l'atelier, du groupe d'ateliers intéressés, voir de l'en-

treprise, convoqués pour cela en assemblée.

Dans la métallurgie, dans nombre d'autres corporations, les travailleurs de notre département sont prêts à cela. Ils comprennent qu'à des revendications générales correspond la nécessité d'une unité d'action plus générale. Alors il nous appartient dans chaque syndicat, section syndicale, de leur préciser que cela correspond aux perspectives de la C.G.T. et de leur donner immédiatement les moyens d'accéder plus rapidement, plus sûrement à cette unité d'action plus générale.

Les plus grands espoirs sont permis. Nous venons d'infliger une première défaite au patronat, et à la politique de blocage des salaires, de chômage et de guerre.

Il faut élargir la brèche et pour cela organiser l'unité d'action.

Comme le disait Benoit BRACHON, nous sommes sur la bonne route.

Continuons avec confiance pour balayer avec encore plus de force qu'en 1936, la réaction patronale et toutes ses mesures de bas salaires, chômage, productivité, de fascisation et de guerre.

C. M.

P.S.- Nous devons préciser que nos camarades des Métaux de Basse-Indre cités dans cet article, ont depuis qu'il est écrit réalisé un accord revendicatif commun avec C.F.T.C. et F.O.

---ooOoo---

SUR LES QUESTIONS D'ORGANISATION

"Après avoir souligné, la puissance, la grande influence et l'autorité de la C.G.T. sur la classe ouvrière, le Congrès attire l'attention de ses militants sur la nécessité de combler le retard constaté sur les questions d'organisation"

Ainsi s'exprime le 29ème Congrès Confédéral dans sa résolution sur l'organisation. Si l'on examine, comme nous le faisons à la C.A. du 27 Juin, notre propre situation,

l'on peut souligner que cela s'adresse à notre département.

Les résultats des élections de délégués témoignent un peu partout des progrès très nets de notre influence. Nous gagnons des voix et même des sièges et fait paradoxal, nous n'augmentons pas notre nombre d'adhérents. Plus, il arrive quelque fois que nous en perdons.

.../...

Il y a en effet, en cette période de l'année une légère baisse de la moyenne des timbres payés dans de gros syndicats, comme les métaux de Nantes, de Saint-Nazaire et de Basse-Indre.

Ces questions maintes fois examinées depuis quelques mois, ne se sont toujours pas traduites par des améliorations; mis à part quelques rares exemples, tel celui de la section syndicale de chez BRANDT à Nantes où un bon travail a été réalisé.

Comme le souligne encore le 29ème Congrès, il importe de considérer que l'influence générale ne saurait suffire et que l'action se mène avec d'autant plus de chances de succès, que les travailleurs se sont déjà rassemblés et organisés dans les syndicats.

Sur ce point, une première remarque s'impose par rapport à nos formes de travail.

Nous ne savons pas toujours distinguer nos syndiqués du reste des travailleurs, dans ce sens que nous avons trop tendance à négliger leur consultation, leur réunion sur la base de l'atelier ou de l'entreprise. Partant de là, nous ne leur faisons pas appel, leur participation active à notre travail d'unité d'action, à la réalisation de nos objectifs, ne se trouve pas d'une manière constante sollicitée.

De ces défauts découlent évidemment, toutes les faiblesses maintes fois examinées dans nos réunions et dont les principales se ramènent à l'absence de formes de recrutement de masse, l'insuffisance de nos appareils de collectage et de diffusion de la Vie-Ouvrière, enfin aux progrès trop lents de l'unité d'action.

Il ne peut être question de rebrosser périodiquement la même situation, de nous livrer aux mêmes constatations. Il importe d'apporter, partant des décisions du 29ème Congrès sur l'organisation, un net redressement.

Pour être fort et faire face à toutes les situations, notre mouvement syndical doit s'appuyer sur des sections syndicales organisées et fonctionnant normalement.

C'est pourquoi, souligne la résolution du 29ème Congrès, toute l'activité de nos organismes, Unions et syndicats doit être orienté vers ce but essentiel " tout pour la section syndicale".

Il importe par conséquent de revoir nos formes de travail et de considérer que si les réunions des militants à l'échelle du syndicat local sont importantes, elles ne régleront pas néanmoins et loin sans faut, toutes les questions. C'est donc en direction de l'entreprise qu'il faut agir, sur la base même de celle-ci en réunissant ses délégués et cadres syndicaux.

Telle doit être, estime la Commission Administrative de l'U.D. dans sa dernière réunion, la caractéristique essentielle des plans de travail de nos Unions Locales et de nos syndicats. Cela aidera grandement à l'application des décisions prises, notamment la décentralisation de nos sections syndicales dans les grosses entreprises de plusieurs milliers d'ouvriers.

Nous atteindrons ainsi nos objectifs, le développement de l'unité d'action avec la constitution de Comités de lutte, le renforcement de la C.G.T. par un recrutement à la mesure de notre influence.

---oeOoo---

NOS SYNDICATS ET LES FEMMES TRAVAILLEUSES

Les assises du 29ème Congrès Confédéral de la C.G.T. qui viennent de se terminer ont prouvé que les femmes travailleuses ne sont jamais les dernières à mener la lutte pour leurs revendications et pour de meilleurs salaires.

Elles sont de la catégorie de travailleurs les plus exploités, d'abord en tant que travailleuses par le patron ou le Gouvernement, et puis en tant que mère de famille et ménagères. Elles connaissent les dures fins de mois, les pénibles rentrées de classe, la hantise du loyer.

Mais les femmes de notre pays savent pourquoi on leur fait une vie de telles difficultés. Elles connaissent les raisons de cette exploitation, elles savent à qui profite les cadences qu'on leur impose, les conditions d'hygiène déplorables qui leur sont faites, le non respect du principe à travail égal, salaire égal.

Elles savent où passe l'argent qu'on leur arrache, lorsqu'elles achètent le pain, le beurre, le chocolat et les vêtements.

Tous ces sacrifices vont grossir toujours plus le budget de la guerre et le portefeuille du patronat Français, de ces Messieurs qui, à l'exemple de BOUSSAC peuvent dépenser 300.000 frs de l'heure, jouer dans les casinos l'argent gagnée par la sueur des travailleurs.

Toutes ces misères, ces difficultés trop grandes des femmes travailleuses nécessitent que dans nos syndicats, nous nous penchions sur le problème particulier qui est celui de leurs revendications, car il en existe des quantités auxquelles nous n'avons pas toujours été sensibles jusqu'à présent.

Il est vrai qu'il est très difficile de faire participer des femmes aux assemblées, aux réunions, mais il faut être patient, car elles n'ont pas de temps à gaspiller les travailleuses. Il faut que les militants des syndicats leur fasse d'abord confiance et cela dans la limite du temps qu'elles peuvent donner à la C.G.T., car nous n'avons pas le droit de sous-estimer l'action des femmes, qui le plus souvent savent être victorieuses.

Nous devons tout mettre en oeuvre pour augmenter le recrutement des femmes à la C.G.T., nous comptons 20.000 travailleuses dans notre département que nous ne pouvons ignorer.

Ce sera le rôle des dirigeants des sections syndicales de connaître les petites difficultés des travailleuses, de les aider à les faire aboutir, d'organiser leur lutte afin qu'elles prennent elles mêmes en mains leur défense. La Section, le syndicat, seront aidés en cela, par la commission féminine que nous devons créer partout où il y a des femmes.

Prenons l'exemple des brasseries de la Meuse, les femmes y sont organisées, il y a une déléguée du personnel qui s'occupe d'elles, et elles ont été les meilleurs lors de la dernière grève où l'ensemble du personnel a obtenu 8 frs d'augmentation de l'heure.

Du point de vue des objectifs, cet exemple montre ce que peut-être le travail des commissions féminines, en liaison constante avec les sections et les syndicats.

De cette façon avec l'aide de tous et le souci permanent de grossir les rangs de notre grande C.G.T., travaillons pour obtenir de meilleurs salaires, renforçons le grand courant d'unité d'action pour des victoires de plus en plus importantes, pour des changements décisifs.

Christianne GAUTIER
Membre du Bureau de l'U.D.

-----ooOoo-----

Ethel et Julius ROSENBERG ELECTROCUTES

Ce défi au monde humain et pacifique, l'indignation populaire qu'il a soulevé, soude au pied de l'occupant un boulet que seul le changement de l'histoire otera.

Plus que jamais qu'il s'en aille. Le crime qui vient d'être accompli est pour nous tous un rappel que les comploteurs de chez nous ont l'âme aussi vile que celle de leurs maîtres. Que leur complot est, aussi monté de toutes pièces dans le secret de l'instruction selon les méthodes américaines.

Maintenant, faisons tout pour que la France qui a manifesté toute sa foi en exigeant la vie sauve pour deux de ses plus valeureux défenseurs Ethel et Julius Rosenberg se soulève pour donner la liberté à A.LE LEAP à L.MOLINO, à A.STIL, aux dirigeants de la jeunesse, à B. FRACHON, M. DUFRICHE poursuivis et pour obtenir la réhabilitation des époux Rosenberg

Le Directeur Gérant : J. NICOLAS
